



les Sables d'Olonne...

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Le 24/01/2021

Monsieur le Président,

Le 8 novembre dernier, 33 marins se sont élancés du port des Sables d'Olonne pour faire le tour de monde, embarquant à leur bord notre soif de liberté et nos rêves de grand large.

Des millions de compatriotes ont depuis suivi les aventures et les fortunes de mer de ces hommes et de ces femmes au coeur du Vendée Globe.

Le 1er décembre dernier vous avez même tenu à vous entretenir en visio-conférence avec Kevin Escoffier et Jean Le Cam au lendemain du naufrage et du sauvetage héroïque du skipper de PRB.

Le 13 juin 2019, aux Sables d'Olonne, au Prieuré St Nicolas, à l'entrée du chenal du Vendée Globe et au pied du monument à la mémoire des péris en mer, vous avez tenu à rendre un légitime hommage national aux sauveteurs en mer rescapés du naufrage de notre canot SNSM.

Ce jour restera gravé dans la mémoire des Sablais et de la France littorale. Il résonne encore comme la reconnaissance de la Nation pour la grande famille des « gens de mer » dans un pays qui a trop souvent tourné le dos au grand large.

Vous le savez désormais Monsieur le Président, la vie d'un port, la vie des gens de mer, c'est le courage des marins et des familles restées à terre, c'est aussi la douleur des naufrages, la solidarité qui seule permet de vivre et se reconstruire. Dans la vie d'un port, il y a beaucoup de douleur, sourde, et de joie partagée car ce sont les moments de joie et de communion qui permettent de transcender les deuils et de cicatriser les blessures.

Entre les marins et les terriens il y a un lien permanent d'attention et d'affection que nul ne peut rompre. Ce lien c'est l'espérance, l'espérance de se retrouver, de voir le bateau pointer son étrave au bout du chenal, l'espérance de pouvoir l'accueillir sur le quai ou le ponton, l'espérance de pouvoir vivre pleinement ces retrouvailles.

Le Vendéen Globe n'échappe pas à ces traditions des gens de mer. Le Vendée Globe est bien plus qu'une épreuve sportive en solitaire autour du monde ou qu'un dossier administratif sanitaire et supplémentaire à traiter. Le Vendée Globe est une Aventure humaine qui fait voyager et espérer des millions de personnes à travers le monde.

À la grandeur de cette Aventure, à l'héroïsme de ses marins, la France ne peut répondre par le silence de quais fermés au public.

A l'exploit de ces femmes et de ces hommes qui nous offrent une leçon de courage et une bouffée d'oxygène au coeur de cet hiver sanitaire, la France ne peut se contenter de quelques légions d'honneur décernées dans un salon feutré.

La plus belle des légions d'honneur pour les skippers du Vendée Globe c'est la clameur du public le long du chenal des Sables d'Olonne.

Monsieur le Président, dans un contexte sanitaire très contraint et avec des règles de protection optimales que le maire des Sables est le premier à vouloir faire respecter, il doit y avoir un moyen équilibré d'assurer une présence humaine et chaleureuse sur le bord du chenal pour accueillir dignement les skippers du Vendée Globe, dans le respect de notre culture maritime séculaire.

Il ne s'agit évidemment pas de faire venir des spectateurs de toute la France, ce serait un contre-sens épidémiologique, mais de permettre à quelques habitants du port des Sables, filtrés et entrant dans une jauge stricte et définie, d'accueillir comme il se doit les skippers du Vendée Globe.

J'ai fait un certain nombre de propositions au préfet de la Vendée en ce sens. Elles n'ont pas été entendues mais il n'est pas encore trop tard pour apporter un peu d'humanité au retour des marins du Vendée Globe.

Je me tiens, Monsieur le Président de la République, à la disposition de l'État pour travailler et mettre en oeuvre toute disposition qui permettrait de rendre aux marins du Vendée Globe les honneurs publics qu'ils méritent.

Dans cette espérance, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.



Yannick Moreau

Maire des Sables d'Olonne

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ADRESSÉ À MONSIEUR LE MAIRE

VILLE DES SABLES D'OLONNE CS 21842 • 21, place du Poilu de France • 85118 Les Sables d'Olonne cedex
Tél. 02 51 23 16 00 ••• www.lessablesdolonne.fr